



la cgt

Finances Publiques de Haute-Loire

Spécial **ELECTIONS**

Ensemble, plus nombreux et plus forts !

TOUTES ET TOUS AUX URNES LE 20 OCTOBRE 2011

POURQUOI VOTER ET POUR QUI ?

Le seul fait de vous poser ces deux questions révèle que vous avez des difficultés à maîtriser les réalités de nos sociétés et des spécificités professionnelles qui en découlent.

Pourquoi voter !!!

Simplement rappelez-vous tous ceux qui vous ont précédés et qui ont obtenu par la lutte tout ce dont vous bénéficiez aujourd'hui. Grâce à eux votre voix peut toujours être comptabilisée et compte au final de toutes les élections civiles ou professionnelles.

Voter n'est pas seulement un droit, mais c'est aussi et surtout un devoir pour tout citoyen digne de ce nom. Rien ne sert de crier vos revendications seul ou en petit comité, en essayant de vous persuader que vous pourriez avoir raison.

Alors le **20 Octobre 2011**, qu'allez-vous faire ? Voter ou désertier en rase campagne... à vous de choisir !

Pour qui voter ?

En bons auvergnats que nous sommes tous, le **bon sens** guide souvent nos choix. Aucun d'entre vous n'a l'impression d'agir à l'encontre de ses intérêts. Actuellement le plus « illustre » d'entre nous qui sévit au plus haut niveau de la politique nationale, vous séduit en flattant votre« bon sens ». Beaucoup trop cèdent à son discours, souvent oublié une fois la capitale et ses lumières rejointes.

Syndicalement et en local ce phénomène est une nouvelle fois avéré. Depuis fort longtemps, tous les agents de la toute nouvelle Direction Départementale des Finances Publiques de la Haute-Loire (DDFIP 43), ont pu jauger de la présence et de l'efficacité de leurs représentants du **SNADGI-CGT 43** aujourd'hui **CGT FIP 43**.

Ce n'est pas un hasard si **57%** des personnels ont apporté leurs voix lors des dernières élections en 2007.

Depuis la **CGT FIP 43** a été de tous les combats nationaux, mais surtout locaux. Contrairement à certains qui ont la faiblesse d'écrire qu'ils sont avec et derrière les agents, la **CGT FIP 43**, en plus, met toujours ses dires, ses écrits en adéquation avec ses actes....

Alors le **20 OCTOBRE 2011**, la **CGT FIP 43** vous invite fermement à aller voter....

A voter pour vos intérêts personnels

A faire le meilleur choix au delà de simples postures électorales de circonstances

Dans ces conditions l'évidence voudra que vous choisissiez les listes de la **CGT FIP 43**.

Le 20 OCTOBRE 2011 VOTEZ CGT FIP 43

POURQUOI DES SYNDICATS ?

Avant l'existence des syndicats, les employés étaient totalement à la merci de leur employeur. Des entreprises cupides et sans scrupule se servaient d'hommes, de femmes et d'enfants pour faire des profits, puis se débarrassaient de ces personnes lorsqu'elles ne leur étaient plus utiles. Un nombre incalculable de personnes ont été tuées ou ont subi des blessures permanentes au travail, et beaucoup d'autres se soumettaient à des conditions de travail inhumaines seulement pour subvenir de peine et de misère à leurs besoins et à ceux de leur famille. Les femmes recevaient en général moins du tiers du salaire moyen d'un homme, et le traitement réservé aux enfants était encore pire.

Durant la majeure partie du **19^e siècle**, les syndicats étaient des organismes illégaux. Les lois interdisaient de mettre sur pied un syndicat, d'en faire partie ou même d'en parler. Les sanctions imposées à ceux qui tentaient de former un syndicat étaient sévères : amendes, peines de prison ou exclusion du marché du travail étaient choses courantes. Malgré tout, les gens continuaient à former des syndicats parce qu'ils voulaient s'assurer de meilleures conditions de vie, et aussi parce qu'ils désiraient que les générations futures bénéficient de telles conditions. C'est cela la réalité. Souvenez-vous.

Aujourd'hui, beaucoup d'employeurs continuent de s'opposer aux syndicats parce qu'ils savent que le syndicat luttera pour de bons salaires, de bons avantages sociaux et l'équité en milieu de travail, et qu'il combattra l'intimidation et le favoritisme. Quelques avantages qui peuvent être attribués aux syndicats :

lois sur la santé et la sécurité, réduction de la semaine de travail, normes d'emploi, salaire minimum, jours fériés, rémunération de jours fériés, congé parental, indemnisation des accidentés du travail, congés de maladie, droit aux vacances, droit d'ancienneté, droit

des travailleurs à une négociation collective, politiques anti-harcèlement au travail, prestations de soins médicaux et dentaires, prestations chômage, formation au travail et sécurité d'emploi etc....

Les syndicats représentent les intérêts des travailleurs dans l'arène politique et à la table des négociations. L'histoire démontre que les gouvernements et les employeurs sont prêts à supprimer bon nombre de droits démocratiques, à moins que nous ne nous défendions collectivement par l'intermédiaire de nos syndicats. Depuis de nombreuses années, les entreprises ne jurent que par les "compressions", les "concessions", la "souplesse", la "déréglementation" liées en grande partie à la mondialisation, et leur objectif est d'affaiblir les travailleurs et de réduire la classe moyenne. Il est de notoriété publique que certains intérêts commerciaux veulent faire croire aux français que **toutes les institutions devraient être privatisées et dictées par le marché**, y compris la **Fonction Publique** avec l'éducation, les soins de santé, voire **les Finances Publiques**.



**C'est décidé,
je me syndique !**

La réalité est que la majorité des Français n'appuient pas ce plan d'action. Plusieurs syndicats jouent le rôle de "conscience sociale" de l'employeur et d'innombrables militants syndicaux travaillent fort à éduquer leurs membres et à garder en vie ces valeurs citoyennes. Les syndicats, **CGT** en tête, défendent partout avec vigueur leur conviction, qui est que tous les travailleurs ont droit à un salaire et à des avantages sociaux équitables, à des soins de santé adéquats, à une éducation publique, à un service public de qualité et de proximité.

A la **DGFIP**, tous les agents doivent prendre conscience que seule une représentation forte face à la direction générale ou face aux directions locales pourra influencer efficacement contre les dérapages d'une politique productiviste inappropriée dans le cadre d'un service public de qualité et de proximité.

Dans ce contexte **voter** pour un syndicat fort comme la **CGT FIP 43** ou en devenir membre, dénote d'une prise de conscience doublée d'un bon sens évident.

**CETTE FOIS CI C'EST DÉCIDÉ
JE VOTE CGT !**



LE 20 OCTOBRE 2011, J'EXISTE ET JE VOTE CGT FIP 43

BILAN D'UNE MANDATATURE

Votre section **SNADGI-CGT 43**, devenue **CGT FIP 43**, a respecté scrupuleusement tous les engagements qu'elle avait pris lors des dernières élections professionnelles de **2007**.

Aujourd'hui elle ne se contente pas d'écrire, voire de dire qu'elle est derrière et avec les agents, elle le prouve sur le terrain.

Si vous en doutez, demandez à ceux qui sont chargés de diriger les deux ex directions locales, la **DSF 43** et la **TG 43**.

Nous avons assisté activement à toutes les instances paritaires (**CAPL** ; **CTPD** ; **CHS DI 43** ; **CDAS 43**). Des comptes rendus vous ont informé de nos positions. Vous pouvez, **vous devez**, aller les consulter sur le site de la direction dans **Instances Paritaires**. Là, vous découvrirez, peut-être, toutes nos interventions. A noter que notre nouveau directeur a eu du mal à admettre nos méthodes d'interventions souvent très directes. Ne parlons pas de nos cousins de la **Trésorerie** qui n'en croyaient pas leurs oreilles.

Aujourd'hui, suite à la fusion de nos 2 directions locales que nous avons toujours dénoncé, les **élections professionnelles du 20 octobre 2011** vont vous permettre de choisir l'orientation syndicale qui vous semblera la meilleure pour défendre tous vos intérêts en local.

Vous n'ignorez pas que les responsables actuels de la **CGT FIP 43** n'acceptent aucune compromission avec la direction lorsqu'il s'agit de défendre vos intérêts, nos intérêts, qu'ils soient collectifs ou individuels.

Quelques exemples indiscutables :

Le fameux Document d'Orientation Stratégique (**DOS**). Par cette stratégie le Directeur Général (**DG**), M. Parini, voulait faire croire aux agents du terrain, qu'ils pouvaient proposer des orientations!!! Foutaise, puisque la trame des discussions était imposée et qu'en dernier lieu le **DG** choisirait ce qu'il avait proposé!!!

La **CGT FIP 43** a proposé aux agents un **boycott actif**.... Qué sa quo ? simplement lorsqu'une réunion **DOS** était organisée sur un site (Brioude, Yssingaux, Le Puy en Velay), nous demandions aux agents de venir. A signaler que les 2 autres OS locales avaient accepté notre stratégie. Nous lisions une déclaration commune et nous partions tous, sans attendre aucun commentaire du **DSF** ou du **TPG**. Le résultat à chaque fois était spectaculaire. Les responsables se retrouvaient en tête à tête avec eux même, et repartaient marris et

très en colère. Merci à tous les agents d'avoir compris où était l'intérêt collectif. Depuis nous rappelons avec délice cet épisode à nos responsables., Actuellement ils tentent de mettre en place des **Groupes d'Expression Métiers (GEM)** pour essayer de mouiller encore les agents, c'est un véritable fiasco... Votre section **CGT FIP 43** dénonce aussi très fermement les réunions dites informelles qui ont pour but de faire croire à un dialogue de qualité entre les représentants des personnels et la ou les directions locales. C'est faux !

Exemples :

Septembre 2008 pour parler de la fusion **DGI/DGCP**. Après lecture d'une déclaration préalable nous sommes partis, car il n'y avait rien à dire.



Septembre 2009, nous lisons une déclaration préalable et annonçons que nous ne voulons pas parler en premier lieu du **DOS**. Nous nous amusons de la fameuse pandémie grippale **AH1N1** et nous demandons qu'il n'y ait aucune réquisition d'agent. Au moment d'aborder le thème sur le **DOS**, fidèle à sa position le **SNADGI-CGT 43** tourne les talons.

Le 12 Mars 2009, nous suspendons notre participation à une commission de suivi sur la **mise en place des SIP** en Haute-Loire au report de ce dernier au plus tôt au 1/01/2012. A minima si celui de **BRIOUDE** est décidé pour le 01/04/2009, nous exigeons 2 postes. La réponse négative du **TPG** nous oblige à partir seuls!!! sur les comptes rendus de ceux qui ont voulu rester, nous lisons qu'ils auraient mieux fait de partir!!! A signaler que grâce à notre proposition une motion des agents de Brioude a permis de bénéficier de 2 agents par la suite.

Une dernière chose pour nourrir votre réflexion. La **CGT FIP** a dénoncé clairement la fusion qu'elle soit partielle ou totale. La **CGT FIP 43** s'est inscrite résolument dans son sillage. A aucun moment nous n'avons collaboré de près ou de loin à l'installation de la direction locale. Le 24 juin 2011, puis le 29 juin notre direction nous a convoqué pour officialiser la naissance de la Direction Départementale des **Finances Publiques (DDFIP 43)**. Evidemment les 3 OS locales ont boycotté la première convocation. Curieusement **lors de la 2^{ème} une OS a eu la faiblesse de rester.**

Pour la **CGT FIP 43** c'est très regrettable et cela permettra à notre directeur de parler d'un dialogue riche avec les représentants des personnels, vos représentants ...Ne l'oubliez pas...

Le 20 OCTOBRE 2011 VOTRE INTERET C'est de voter CGT FIP 43



ETRE SYNDIQUÉ (E) EST CE UN COÛT OU UN RAPPORT ??

Au delà d'une certaine fatalité qui veut que lorsque l'on a la chance de naître en Auvergne chacun de ses citoyens héritent de certains gènes sensibles aux espèces sonnantes et trébuchantes (pour la petite histoire une pièce 'trébuchante' se disait d'une pièce dont on avait pu constater qu'elle avait le poids requis après qu'elle a été 'trébuchée' c'est-à-dire pesée sur un trébuchet).

Partant de ce constat indiscutable être syndiqué devient il un coût ou un rapport.

Pour information 90% des patrons sont syndiqués... Pour le plaisir ? Pour payer une cotisation ?

NON ! Pour défendre leurs intérêts, Pour faire valoir leurs droits, Pour faire pression sur les pouvoirs publics, Pour mettre en commun des avocats et des cabinets comptables spécialisés, Et s'entendre sur les prix...

Qui ont-ils en face d'eux ? Des salariés isolés, ayant peur de perdre leur emploi, des salariés ignorants de leurs droits et n'osant pas les réclamer ! Qu'est ce qui fait peur aux patrons ? Des salariés organisés, des salariés solidaires, des salariés prêts à se battre pour défendre et faire appliquer les acquis de la profession ...

Etre syndiqué(e) à la CGT ouvre aussi des DROITS :

Droit de participer et de décider de chaque adhérent et ce à tous les niveaux.

Droit de se former : La formation syndicale est un droit pour tous les salariés et les privés d'emploi, qu'ils soient syndiqués ou non, sous réserve que la formation soit dispensée par une organisation syndicale représentative. Chaque salarié a le droit de s'absenter 12 jours par an en formation syndicale. Toutefois le total des jours d'absence annuel dans une entreprise est limité (par exemple : 36 jours pour 50 salariés et 60 jours pour 100 salariés). La CGT revendique l'augmentation de ces droits.

Les modalités sont similaires dans les secteurs public et privé, même si elles se réfèrent à des bases législatives différentes (Code du travail pour le secteur privé, statuts pour les fonctionnaires ou les entreprises publiques).



La différence porte sur la couverture salariale de l'absence : il n'y a pas de perte de salaire dans le secteur public.

Droit à l'information

La CGT dispose d'une presse confédérale dont l'objectif est d'être utile à la réflexion de chacun (e) pour se forger son opinion, participer à l'échange collectif pour décider ensemble. Ouverte sur le monde du travail, utile pour solidariser les intérêts de tous, construire les luttes qui unissent au plan local et national, européen et mondial. **Ensemble**, mensuel adressé à l'ensemble des **adhérents de la CGT**. La **Nouvelle Vie ouvrière**, hebdomadaire d'actualités, pour tous les syndiqués (es). **Options**, mensuel pour les ingénieurs, cadres, techniciens. **Vie Nouvelle**, 6 numéros par an pour les retraités.

Dernièrement la **CGT** a attiré des milliers de nouveaux adhérents pendant son combat contre les retraites. Plus de **60 000 adhésions supplémentaires** ont été comptabilisées à l'automne dernier. Actuellement plus de **800 000 salariés** font confiance à la **CGT** lors des élections professionnelles.

En Haute-Loire vous n'ignorez pas l'efficacité de la **CGT** dans les nombreux conflits du secteur privé. Cette présence se traduit par un vote massif des listes présentées par la **CGT**.

Alors être syndiqué, est ce un coût ou un rapport.

Sachant que l'Etat offre 66% de réduction d'impôt sur les revenus, même aux nantis des Services Publics... Si vous connaissez un meilleur placement, veuillez nous le faire savoir.

Alors le 20 OCTOBRE a minima VOTEZ CGT FIP 43

